

Image not found or type unknown



Rupture de contrat de formation

Par **josydom**, le **01/09/2014** à **11:10**

Bonjour

je suis actuellement en formation de conseiller en insertion professionnelle dans le puy de dôme

Après un premier stage effectué dans la structure, je n'ai pas obtenu le deuxième stage l'organisme veut rompre la formation.

je ne sais pas quoi faire!!

A noter que je bénéficie d'un cofinancement FSE et d'autres organismes

j'ai une reconnaissance rqth

merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **01/09/2014** à **12:39**

Bonjour,

Il faudrait déjà consulter la réglementation du stage lors de sa conclusion...